

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	51

CONVOCACTION

Datée	du 22/03/24
Affichée	le 22/03/24

OBJET

Subvention à l'Association CAF
Ris'Adventure

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 28 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-huit mars, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 22 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Joël BRUNET a été nommé secrétaire de séance.

Présents : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Alain TESSIER, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DÉPARIS-AUBRIL, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Jean-Marie GOUSSIN, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, François HUREL, Fabrice GLORIA, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Odile VANDEWALLE, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX
François BRIZARD a donné pouvoirs à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Lionel GONNET
Charlène RENARD a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Nathalie LENÔTRE a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Isabelle CLOUCHÉ a donné pouvoir à Philippe RONDEL
Virginie VIOLET a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE

Représentés : Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER
Christophe POTTIER représenté par Odile VANDEWALLE
François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Maïté GRANDCLERE, Jacky DE TAEVERNIER

Absente : Nathalie RIBAUTL

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-041-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024

Monsieur DELAVALLÉE Vice-Président délégué au Tourisme et à la Présence Culturelle informe les membres du Conseil avoir reçu une demande de subvention de 3 000 € de l'association CAF Risl'Adventure pour l'organisation de la course d'obstacles « Mud'Ouche » le 8 Mai 2024, ainsi que la mise à disposition des propriétés de la Ferme de Rai et de l'étang La Croix Lamirault.

L'association propose des activités sportives de pleine nature, organise des stages et séjours sportifs, et organise des manifestations sportives.

- Vu l'article L2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant l'instruction du dossier de demande de subvention,
- Considérant l'avis favorable des Vice-Présidents,

Le conseil après en avoir délibéré :

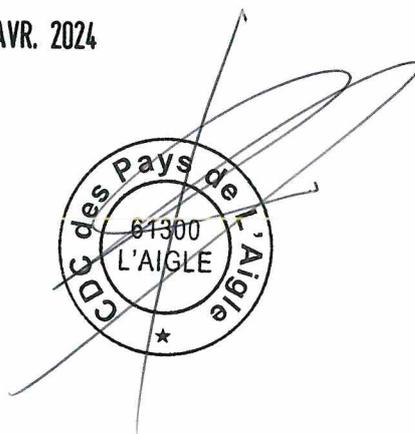
- **SE PRONONCE** sur l'octroi d'une subvention de 2 000 € à l'association CAF Risl'Adventure pour l'organisation de la course d'obstacles « Mud'Ouche »
- **SE PRONONCE** sur la mise à disposition des sites de la ferme de Rai et de l'étang La Croix Lamirault
- **DIT** que les crédits seront prélevés au chapitre 65 du budget 2024

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 03 AVR. 2024
Publié en ligne le
Certifié exécutoire 03 AVR. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240328-2024-03-28-041-DE
Date de télétransmission : 03/04/2024
Date de réception préfecture : 03/04/2024